



Général Henri Bentégeat

CHEFS D'ÉTAT EN GUERRE

NAPOLÉON III, LINCOLN, CLEMENCEAU,
CHURCHILL, STALINE, HITLER,
BEN GOURION, LYNDON B. JOHNSON,
MITTERRAND, CHIRAC

PERRIN

pas pour Bakassi, trouvant les interventions françaises déjà trop nombreuses. Le président ne cède rien : « La France ne peut manquer à sa parole. » Il se rallie enfin à une suggestion de Lanxade : un appui indirect, du renseignement et des instructeurs.

La dernière grande affaire de Mitterrand est le Rwanda, un échec souligné par l'horreur du génocide. Pour qui a vécu cette crise de l'intérieur, l'action conduite par la France entre 1990 et 1994 n'est pourtant guère critiquable. La furie moralisatrice des dénonciateurs de la « Françafrique », les ressentiments belges et les arrière-pensées américaines et britanniques ont obscurci la réalité des faits, au point que la France et ses dirigeants ont été accusés de complicité dans le génocide. De bout en bout, pourtant, le président s'est montré, comme à l'habitude, prudent et inspiré d'un désir sincère de paix. Sa principale erreur a été de sous-estimer le potentiel de haine et de violence de cette ancienne colonie belge francophone qu'il a, *de facto*, annexée au pré carré avec le Burundi voisin. Sans doute aussi a-t-il fondé trop d'espoirs sur son président, Habyarimana, et s'est-il exagéré les visées anglo-saxonnes dans la région des Grands Lacs¹⁷. A l'inverse, il a imposé aux dirigeants rwandais un accord de paix qui leur était défavorable pour mettre fin à un conflit ethnique qui rongait le pays depuis l'indépendance.

Quand Habyarimana a pris le pouvoir en 1973, les Hutu (dont il était) constituaient 85 % de la population. Privée de ses droits politiques, une partie de l'élite traditionnelle tutsi s'est alors réfugiée en Ouganda où elle a soutenu le coup d'Etat de Museveni (issu de la même ethnie). A la fin des années 1980, le major Kagamé, formé à l'Ecole d'état-major de Fort Leavenworth, aux Etats-Unis, crée le Front patriotique rwandais (FPR), une milice armée par l'Ouganda ayant pour objectif la prise de contrôle de Kigali. Le 1^{er} octobre 1990, le FPR lance sa première offensive. François Mitterrand est alors en déplacement dans les Etats du Golfe pour visiter les forces françaises en cours de déploiement. La demande d'aide militaire de Habyarimana lui parvient à bord d'une frégate française, à l'heure du repas. Une ambiance tendue règne autour de la table. Jean-Pierre

17. Selon Louis Gautier (*op. cit.*) : « Ce nouveau syndrome de Fachoda est alimenté par l'intérêt américain manifeste pour les réserves pétrolières du Congo et du Gabon, le soutien de Washington aux opposants de certains régimes francophones, par exemple au Cameroun et au Togo, et la sympathie manifestée par les Etats-Unis à l'égard du pouvoir en Ouganda qui abrite les bases du FPR rwandais. »

Chevènement, son ministre de la Défense, s'oppose résolument à une « nouvelle aventure coloniale ». La France n'a pas d'accord de défense avec le Rwanda, mais un simple accord de coopération militaire. Le président en prend acte, mais il aime bien Habyarimana et il soupçonne les Etats-Unis de fermer les yeux sur le détournement d'une partie de leur aide militaire à l'Ouganda au profit du FPR. Il décide donc l'envoi immédiat d'une compagnie « pour la sécurité des ressortissants français ». Trois jours plus tard, il convoque une réunion improvisée dans une salle du palais du roi Fahd, en Arabie saoudite. Le général Schmitt, chef d'état-major des armées, obtient l'envoi d'une compagnie supplémentaire. Le dispositif NOROIT reçoit pour mission de protéger les 1 000 ressortissants français et se voit interdire de combattre aux côtés des forces armées rwandaises, les FAR. Ces dernières parviennent à refouler le FPR jusqu'à la frontière de l'Ouganda, et la situation militaire reste figée pendant près de deux ans. Au cours de cette période, Mitterrand renforce considérablement l'assistance militaire française (une centaine de conseillers et d'instructeurs) mais exige en contrepartie de Habyarimana l'ouverture de négociations avec le FPR. A deux reprises (juin 1992 et février 1993), la milice tutsi repart à l'offensive sans succès. Le dispositif NOROIT, porté à 600 hommes, ne participe pas aux combats mais apporte un soutien technique et tactique aux FAR. Le 4 août 1993, les accords d'Arusha sont signés par les deux parties en conflit, sous l'auspice de la France et des Etats-Unis. Ils prévoient la mise en place d'un *gouvernement de transition* et l'intégration du FPR (à hauteur de 40 % des effectifs) dans les FAR. Pour faire respecter les accords, l'ONU déploie la MINUAR (1 500 hommes aux ordres du général canadien Dallaire). Mitterrand fait aussitôt rapatrier le détachement NOROIT et réduire à une dizaine d'instructeurs la mission d'assistance militaire. Le 6 avril 1994, l'avion du président Habyarimana est abattu par un missile à l'approche de Kigali¹⁸. Le massacre systématique de la minorité tutsi par la foule déchaînée des Hutu, qui lui impute l'assassinat de leur président, commence. Le FPR entre en force sur le territoire rwandais. Trois jours plus tard,

18. Des années d'enquêtes n'ont pas permis d'identifier les auteurs et les commanditaires de l'attentat. Deux thèses opposées prévalent : le FPR s'impatientant des tergiversations de Habyarimana et cherchant un prétexte à une nouvelle offensive, ou bien les extrémistes hutu refusant les accords d'Arusha et décidés à exterminer les Tutsi.

le chef de l'Etat ordonne l'évacuation des ressortissants français. La MINUAR, paralysée par le retrait de son contingent belge (dont dix soldats ont été tués le 8) et par l'indécision du général Dallaire, ne s'oppose pas au génocide et ne s'interpose pas entre les FAR et le FPR. Elle est évacuée quelques jours plus tard. Quand l'ampleur des massacres apparaît (500 000 morts), Mitterrand décrète, sur proposition de Balladur, un embargo total sur les armes à destination du Rwanda. Plus de un million de Hutu fuient l'avancée du FPR, tentant de se réfugier en République démocratique du Congo. Accusés par la presse belge et anglo-saxonne de complicité avec les génocidaires, les dirigeants français sont divisés sur la conduite à tenir. François Mitterrand et le général Quesnot, le chef de son état-major particulier, veulent agir. Ce dernier, un esprit vif et audacieux, fort d'une longue expérience opérationnelle, est l'antithèse de Lanxade, mais le président, qui lui a confié plusieurs missions personnelles en Afrique, apprécie sa franchise brutale et sa loyauté absolue. Au sein du gouvernement, Alain Juppé, le ministre des Affaires étrangères très apprécié par le président qui loue son intelligence et sa culture, est également partisan d'une initiative française. Le Premier ministre, en revanche, et son ministre de la Défense, François Léotard, sont très réticents. Ils sont horrifiés par le génocide et peu désireux, à quelques mois de l'élection présidentielle, de paraître liés à la politique contestée du chef de l'Etat au Rwanda.

Le conseil restreint est réuni le 15 juin. Entre Mitterrand et Balladur, le dialogue est plus tendu qu'à l'accoutumée. Le Premier ministre mentionne ses doutes sur l'opportunité d'une intervention militaire dont l'objectif sera jugé ambigu. Le président invite fermement Lanxade à proposer le cadre d'une opération humanitaire. Léotard, crispé et méfiant, tente de s'y opposer. A l'évidence, il soupçonne Mitterrand de vouloir exploiter ce déploiement pour porter un coup d'arrêt à l'avancée du FPR. Le soutien de Juppé à l'initiative présidentielle décide enfin Balladur à dévoiler ses cartes. Le gouvernement n'acceptera une intervention que si trois conditions sont remplies : autorisation du Conseil de sécurité, limitation de l'opération à deux mois avant une relève par l'ONU, participation à la force de plusieurs Etats africains. Le président donne son accord et s'apprête à lever la séance quand le Premier ministre revient à la charge : « Dois-je considérer que l'opération va être lancée ? » « J'en prends l'entière responsabilité, Monsieur le Premier ministre », lui répond le chef de l'Etat. Dans les jours qui suivent, Juppé propose au président un

plan médiatique centré sur le caractère humanitaire de l'intervention. En l'approuvant, Mitterrand, agacé par les réserves de Lanxade (pressuré par son ministre), conclut : « Ce sera une façon de faire passer la pilule à nos militaires. » Le ministre des Affaires étrangères peine cependant à obtenir le soutien des Etats-Unis et du Royaume-Uni au Conseil de sécurité et seule la détermination du président, entretenue par Quesnot, le retient de renoncer. De son côté, Léotard envoie discrètement son conseiller, Jean-Christophe Rufin, rassurer l'état-major de Kagamé sur les intentions françaises... L'opération « Turquoise » se déploie enfin dans l'est du Rwanda, sous les ordres du général Lafourcade, dont le sang-froid et le pragmatisme permettent d'éviter de nombreux écueils. Avec un exceptionnel dévouement, les soldats français et africains protègent, nourrissent et soignent des dizaines de milliers de réfugiés. Les miliciens hutu sont désarmés et les raids du FPR neutralisés. Des monceaux de cadavres de victimes du choléra sont enterrés dans des fosses communes. Les anciens de l'opération « Turquoise » en resteront profondément marqués.

À Paris, l'opération est très habilement gérée au Quai d'Orsay par Dominique de Villepin, le directeur de cabinet de Juppé. L'opinion publique, initialement hostile, se rallie progressivement, bien que la propagande du FPR soit largement relayée dans les médias. Quatre ans plus tard, en 1998, une mission d'information parlementaire présidée par Paul Quilès exempte le président et le gouvernement des fautes dont on les accuse. La polémique ne s'éteint pas pour autant. En mai 1994, Mitterrand avait exprimé son désarroi à Laure Adler : « Sachez que c'est la France qui avait obtenu, à force de pressions, un accord qui a organisé la cohabitation des différentes ethnies et le respect des droits de la minorité par la majorité. Cela a tenu à peu près jusqu'à l'assassinat du président. Alors, quand je lis certains commentaires, je crois rêver... » Il brandit une lettre de Kagamé le remerciant après les accords d'Arusha.

L'état de santé du président s'aggrave brusquement : il doit subir une opération en juillet et ne suit que de loin le dossier rwandais. Son indisponibilité donne l'occasion au Premier ministre de visiter « Turquoise », ce que Mitterrand juge comme un empiètement sur les prérogatives du chef des armées. Les relations entre les deux hommes sont définitivement compromises. Les conseils restreints deviennent pour le premier des épreuves redoutées, tant les accès de douleur sont soudains et insupportables. Il lui arrive de s'interrompre entre deux phrases et de garder le silence pendant plus d'une minute. Son

visage amaigri au teint cadavérique porte le masque de la souffrance. Autour de la table, tête basse, on feint de consulter ses dossiers jusqu'à ce que, d'une voix éteinte, il reprenne le fil de son discours comme si rien ne s'était passé. Quelques mois plus tard, au sommet Afrique-France de Biarritz, François Mitterrand tire les conclusions de l'échec rwandais : « Sans sécurité, il n'y a ni paix ni développement possibles. Du Liberia au Rwanda, c'est la même logique qui prévaut, la logique de guerre qui fait le malheur de l'Afrique depuis tant d'années [...]. Chaque fois que la France est sollicitée, elle s'y emploie avec discrétion, dans le respect de la souveraineté de chacun [...]. Mais la France ne peut pas être, à elle seule, chargée d'éteindre les incendies. Il faut donc donner une chance à la sécurité collective. » Son dernier message à l'Afrique francophone enterre donc, à demi-mot, la politique de défense du pré carré qu'il a conduite pendant quatorze ans. Une page se tourne, et les Africains sont invités à prendre en main collectivement leur sécurité, avec l'aide de la France, naturellement.

Les grandes espérances

La désintégration de l'Empire soviétique et la normalisation des relations avec la Russie font naître à l'Ouest un immense espoir de paix durable fondée sur l'émergence d'un « nouvel ordre international », selon la formule de George Bush. Le président américain n'est pas le seul à y croire. François Mitterrand, avec lequel il entretient des relations confiantes, presque amicales, partage cette espérance. Elle répond à ses aspirations de paix universelle dans l'acceptation et le respect de règles communes. Le chef de l'Etat, s'il s'engage résolument en faveur du désarmement et de la construction européenne, n'est pas pour autant aveuglé par l'irénisme qui gagne la classe intellectuelle. La France reste partie prenante à tous les conflits qui accompagnent la fin de la guerre froide, mais désormais dans le cadre des Nations unies, garantes du droit international. Ses dernières guerres, marquées par l'irréalisme des missions confiées aux armées, sont difficiles, contestées par l'opinion et sans résultat probant. « Nous voulons la paix, mais nous voulons la paix dans le droit [...] le nouveau droit international qui doit désormais succéder à la période pendant laquelle les blocs militaires et les alliances s'annulaient et interdisaient aux Nations unies de traduire en faits leurs décisions de principe, leurs décisions juridiques. Donc cette nouvelle période doit

CHEFS D'ÉTAT EN GUERRE

En ce temps de trouble et d'incertitude, alors que l'illusion d'une paix universelle et définitive s'efface devant la persistance des fanatismes et des violences qui nourrissent d'interminables conflits, le rôle et la responsabilité des chefs d'État confrontés à la guerre méritent une attention nouvelle. Comment, au cours de l'histoire, ont-ils affronté ce fléau tragique pour le contenir ou l'encourager, pour protéger leurs peuples et promouvoir leurs desseins ou pour assouvir leurs rêves de grandeur ?

De 1850 à nos jours, dix parmi les plus célèbres, dont quatre français, ont été choisis pour illustrer les ressorts de la volonté politique dans ce domaine essentiel et paroxystique de leur charge. De façon inédite, cet ouvrage expose les décisions que sont appelés à prendre les responsables politiques – et qui conduisent parfois au sacrifice suprême –, mais aussi la complexité de leurs relations avec les chefs militaires tenus de les mettre en œuvre. Le regard porté sur ces événements est celui d'un officier supérieur qui fut associé pendant près de dix ans aux décisions prises au plus haut niveau pour l'engagement de nos armées dans des missions de guerre.

Le général d'armée Henri Bentégeat a été chef d'état-major particulier du président Jacques Chirac de 1999 à 2002, puis chef d'état-major des armées jusqu'en 2006.

978-2-262-04933-1



9 782262 049331

25 €

Prix France TTC